

BERTRAND (Camille), *Monsieur de La Dauversière, Fondateur de Montréal et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, 1597-1649. 280 p., 23 photogravures. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1947

Albert Jamet, o.s.b.

Volume 1, Number 1, juin 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801357ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801357ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jamet, A. (1947). Review of [BERTRAND (Camille), *Monsieur de La Dauversière, Fondateur de Montréal et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, 1597-1649. 280 p., 23 photogravures. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1947]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(1), 131–134. <https://doi.org/10.7202/801357ar>

BERTRAND (Camille), Monsieur de La Dauversière, Fondateur de Montréal et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, 1597-1649. 280 p., 23 photogravures. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1947.

Après l'édition des *Annales* de Sœur Morin, la *Jeanne Mance* de Mlle C. Daveluy et le travail si nouveau et si érudit de la Révérende Sœur Mondoux, l'histoire des origines de Montréal et de la fondation de son Hôtel-Dieu vient de s'enrichir d'une monographie de M. de La Dauversière que nous devons au zèle de M. Camille Bertrand, et qui sera accueillie avec faveur.

La Dauversière n'est pas un personnage commode. Il a mis toutes ses ressources à disparaître derrière ses amis. Comme s'il n'y avait déjà que trop bien réussi, des historiens bien intentionnés ont encore épaissi l'ombre sur lui. Quoi qu'il en soit de la part de M. Olier dans la fondation de Montréal, qui est grande, et dans sa survivance, qui est plus grande encore; quelle que soit l'activité que Renty un peu

plus tard ait pu déployer dans le financement de l'entreprise, l'initiative et le premier rôle y reviennent à La Dauversière. Dans l'affaire de Montréal, il eut des collaborateurs indispensables. Montréal fut sa seule affaire et son affaire de tous les jours. Mais il faut un effort pour le tirer de son obscurité voulue.

Surcroît de complications ! Ce rôle de fondateur que l'histoire revendique pour La Dauversière est une vocation mystique, et celle-ci prend naissance dans des visions où il reçoit du ciel l'ordre d'instituer une nouvelle famille religieuse et de peupler l'île de Montréal, car ces deux missions n'en font qu'une. Bien plus, ces visions nous ne les connaissons que par des témoignages assez postérieurs qui, il est vrai, en France comme au Canada, et le plus souvent sans dépendre les uns des autres, s'accordent sur leur réalité et presque toujours sur leurs dates et sur leurs circonstances. Sincères tant qu'on le voudra, ces mémoires n'emporteront jamais la conviction de tout le monde. L'Église ne s'est point prononcée sur l'authenticité de ces faits extraordinaires, et au fond elle n'aura pas à le faire. Elle n'en a pas besoin pour conclure au caractère surnaturel de la mission du fondateur de Montréal et de ses Hospitalières; lui suffit que rien dans les récits de ces visions ne soit contraire à la foi et à la morale. L'historien reste dans l'embaras.

C. B. admet les visions de La Dauversière, et il y reconnaît le principe de sa mission. En cela, il est d'accord avec la tradition dont toutes les voix sont unanimes. Dans une monographie de genre classique, il leur donne leur place chronologique. C'est donc par elles que s'ouvre l'histoire publique de La Dauversière. Question de point de vue et question de méthode. De toutes manières, c'est bien à elles qu'il faudra revenir, si d'abord on ne part pas d'elles. En dépit de ses lenteurs et de ses insuccès partiels, l'œuvre de Montréal est devant nous. Elle est si disproportionnée par sa grandeur avec la chétivité de son premier auteur qu'aucune raison humaine ne peut en rendre compte, et qu'en définitive il nous en faut chercher une explication dans l'ordre métaphysique. Ceux qui réserveront malgré tout leur jugement sur ces faits sauront que le témoignage de l'histoire suffit du moins pour attester le rôle de La Dauversière. Ils verront aussi que C.B. n'a pas fait de la vie de son héros une sorte de conte des mille et une nuits. Les auteurs anciens n'ont pas été rebutés par le merveilleux qui en fait le climat. Ils en ont « remis ». Sagement, C.B. a été plus discret. Des épisodes comme la rencontre inopinée de La Dauversière et d'Olier à Meudon, et de La Dauversière et de Jeanne Mance à La Rochelle s'expliquent suffisamment par un ensemble de conjonctures très normales. C. B. l'a redit à son tour.

Il est commode mais puéril de demander à une œuvre ce qu'elle n'a point promis et que du reste elle ne pouvait donner. Sur les premières années de La Dauversière, sa jeunesse et sa vie de famille, les documents ne nous disent à peu près rien ou plutôt rien de bien précis. Il n'y avait pas à suppléer à leur silence. C. B. s'en est tenu à l'histoire. N'allons pas le lui reprocher pour faire les entendus. Sur la vie intérieure de la Dauversière, nous avons par contre un témoignage de premier ordre, celui de son ami Chevrier de Fancamp. Si précieux qu'il soit, ce document est malheureusement trop court. On en ferait difficilement un chapitre. Ce qui revient à dire que l'histoire de La Dauversière tient presque exclusivement dans sa double fondation.

C'est une histoire pleine de points controversés. C. B. ne s'est point dérobé à la discussion. Son *Monsieur de La Dauversière* se lira avec fruit. Je ne dis pas qu'il sera d'une lecture facile à toutes ses pages.

La vie de La Dauversière se développe comme une sorte de diptyque. Nous n'en voyons ordinairement qu'un volet. L'autre cependant n'est pas moins intéressant, et c'est lui qui nous permet de lire le premier. Laïc, engagé dans les liens du mariage, père de famille, La Dauversière a fondé une communauté d'Hospitalières. C. B. souligne fort à propos l'étrangeté du cas, et il nous fait entrer dans cette autre forme de l'activité de son héros. Ce que voulait La Dauversière et qu'il n'a pu réaliser, c'était une congrégation sans vœux solennels et sans clôture, ce qu'on appelait alors des Filles séculières. La chose pour n'être pas nouvelle avait tout de même de quoi déconcerter encore. La Dauversière avait ses lumières. Mais ce ne sont pas des révélations privées qui mènent l'Église. Les évêques, gardiens de la discipline du Concile de Trente, pouvaient hésiter devant ces innovations, et de fait ils ne les admirent pas d'enthousiasme. L'opposition de l'évêque d'Angers, Henri Arnauld, à cette époque l'ordinaire de La Flèche, n'a rien en soi de surprenant. C. B. incrimine le jansénisme du prélat. Il se peut que le rigorisme de la secte ait été pour une bonne part dans son incompréhension des vues de La Dauversière. Cependant, ce n'est point par peur du jansénisme que, dans le même temps, saint Vincent de Paul procédait avec la prudence que l'on sait à l'établissement de ses Filles de la Charité. Et plus tard, ce n'est point le jansénisme qui motivera la conduite de Mgr de Laval dans le cas des Filles séculières de Marguerite Bourgeoys.

Un autre point obscur et discuté que C. B. a tenté de tirer au clair, c'est celui de la gestion financière de La Dauversière. Des centaines de milliers de livres sont passées par les mains du procureur de l'œuvre de Montréal et de son Hôtel-Dieu. On a disputé et l'on dispute toujours de son habileté dans le maniement de ces fonds. A la fin d'ailleurs, il est mort criblé de dettes, et ce fut presque un désastre pour ses Hospitalières de Montréal, car les dernières sommes que leur avait données Madame de Bullion ont été englouties dans la liquidation de sa succession. Là-dessus, les Hospitalières auraient suspecté l'honnêteté de leur fondateur, et Sœur Morin se serait faite l'écho *cynique* de leur ressentiment. C'est du moins ce que nous rapporte E. C. Adair dans un article de la *Canadian Historical Review* de septembre 1944 — *France and the Beginnings of New France* —. « This money », fait-il dire à Sœur Morin, « was taken by him (La Dauversière) shortly after Mademoiselle Mance had given it to him to be put at interest » (l. c. p. 274). Le propos est grave. Heureusement pour la mémoire de La Dauversière et pour le sentiment filial de Sœur Morin, le *cynisme* n'est que dans le contresens imputable à une erreur de lecture, Sœur Morin ayant simplement écrit: « *Cet argent lui fut pris* » (et non *fut pris par lui*). C.B. n'a point de peine à disculper La Dauversière de malversation.

Dans un chapitre final, C.B. s'en prend à la théorie d'E.C. Adair sur les vraies origines de Montréal. Pour Adair comme pour nous, la fondation de Montréal dépasse les moyens d'un petit particulier. Mais fallait-il en retirer le crédit à La Dauversière pour le reporter sur la puissante organisation de la Compagnie du Saint-Sacrement? (Voir l'article d'E. C. Adair cité ci-dessus). Je crains qu'Adair ne juge pas la réfutation de C. B. convaincante. C'est qu'elle n'est pas complète. Il aurait fallu à C. B. de trop longs développements.

Puisque la monographie de C. B. vient de reprendre le débat, je souhaiterais qu'à cette occasion on lui donne un jour prochain toute son ampleur. Nul besoin d'en appeler au surnaturel, les faits de l'histoire doivent suffire. Porter la discussion sur le terrain même qu'E. C. Adair a choisi ne manquerait pas de piquant. On ne peut nier que la grandeur des intérêts en cause ne réclame cette discussion. Peut-être Adair sera-t-il le premier étonné de ses hypothèses, de ses affirmations gratuites et de ses interprétations fantaisistes. S'il n'avait en somme apporté que des conjectures !

Souhaitons à *Monsieur de La Dauversière* beaucoup de lecteurs. C.B. se reconnaît redevable de son ouvrage à l'Hôtel-Dieu. Au pays, avant 1942, il n'aurait eu à sa disposition que les sources connues, et il est trop clair que sans les recherches de Sœur Mondoux en France, les copies de documents anciens qu'elle en a rapportées et l'excellente utilisation qu'elle en a faite dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, une vie de La Dauversière comme celle que nous avons aujourd'hui eût été en partie impossible. Mais à son tour, pour traiter plus exclusivement de La Dauversière, C. B. a repris l'étude des manuscrits et des imprimés. Le travail personnel qu'il nous donne ne pourra manquer d'atteindre son but, sinon d'élever un monument à La Dauversière, ce dont C. B. se défend, mais de mettre dans une lumière plus vive la noblesse humaine et le caractère surnaturel de cette émouvante figure de fondateur de cité et d'institut religieux.

Dom Albert JAMET, O.S.B.